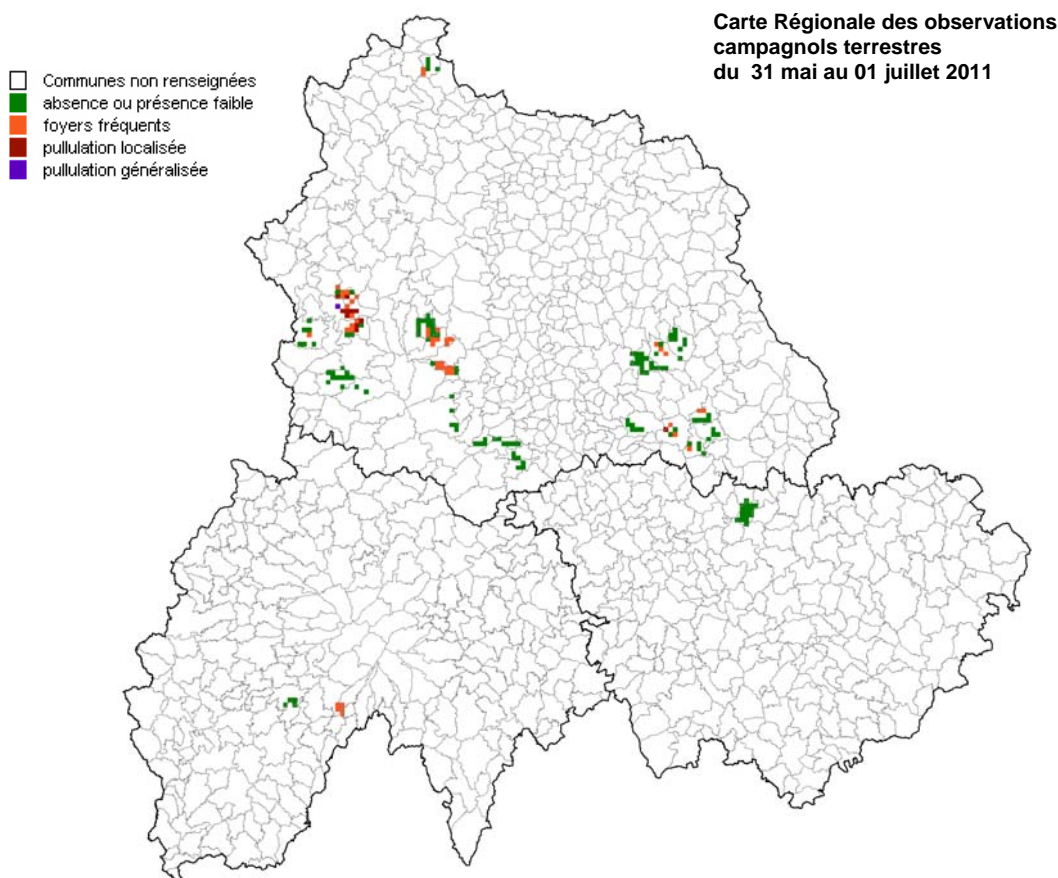


Campagnols Terrestres – Taupes – Zoom sur le renard

Le Campagnol Terrestre - la Taupe

Nombre d'observations Campagnols Terrestres pour la période du 31/05 au 01/07/2011
191 observations – 27 communes



Directeur de
Publication : Jacques
Chazalet, Président de
la Chambre Régionale
d'Agriculture

Coordonnées
animateur filière :
Corinne MARTINS –
FREDON Auvergne
martins.fredecav@free.fr -
04 73 42 16 27

Publication
mensuelle :
Toute reproduction
même partielle est
soumise à autorisation

Pour tout renseignement en
département, contactez :

FDGDON 15 : 04 71 45 55 56
FDGDON 43 : 04 71 02 60 44
FDGDON 63 : 04 73 42 14 63

Ce BSV reprend des
observations ponctuelles qui
donnent des tendances
régionales. La Chambre
Régionale et la FREDON
Auvergne dégagent toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs concernant la
protection de leurs cultures.

Carte Campanet, source IGN

Cantal

Après une longue période de sécheresse, des précipitations sont tombées sur une bonne partie du département, pouvant ainsi réactiver les campagnols et les taupes.

Les prairies sont encore majoritairement non fauchées, ce qui rend les observations non faisables. Quelques comptages ont néanmoins pu être effectués sur certains secteurs.

Secteur en croissance :

Dans le Carladès, sur les communes de Saint-Clément et Jou-sous-Monjou, les dernières pluies ont activé les campagnols terrestres jusque-là discrets.

Secteur en déclin :

Dans la commune de Saint-Simon, sur le plateau de Boussac, la population de campagnols terrestres semble connaître un déclin, avec un retour important d'indices frais de taupes sur les parcelles observées.

Haute-Loire

Avec la sécheresse qui sévit, il est difficile de dire l'évolution des populations de campagnols terrestres car ils ne se manifestent plus.

Sur les parcelles qui viennent d'être fauchées, les indices sont peu présents.

Campagnols Terrestres – Taupes



Puy-de-Dôme

Courant mai la baisse apparemment généralisée de l'activité des campagnols terrestres et des taupes, probablement liée à la sécheresse, nous avait incités à rester prudent sur l'évolution réelle des populations des deux nuisibles, d'autant que le nombre d'observations effectuées avait été largement réduit compte tenu de la hauteur relativement importante de l'herbe.

Il s'avère que cette prudence était justifiée, **les notations récentes révélant des situations très contrastées selon les secteurs.**

Secteur en forte densité :

Alors que les zones qui s'avéraient être des foyers importants (voire très importants) depuis l'automne dernier ont rapidement repris une activité soutenue tant au niveau du campagnol que de la taupe dès le début du mois de juin (Ceyssat, Vernine, St Germain L'Herm, canton de Bourg-Lastic, ...),

Secteur en faible densité :

D'autres secteurs qui présentaient au printemps des signes inquiétants de développement de l'un ou l'autre des deux nuisibles apparaissent stabilisés (Vernet-la-Varenne, St Bonnet-le-Chastel, Ardes-sur-Couze, Bromont-Lamothe).

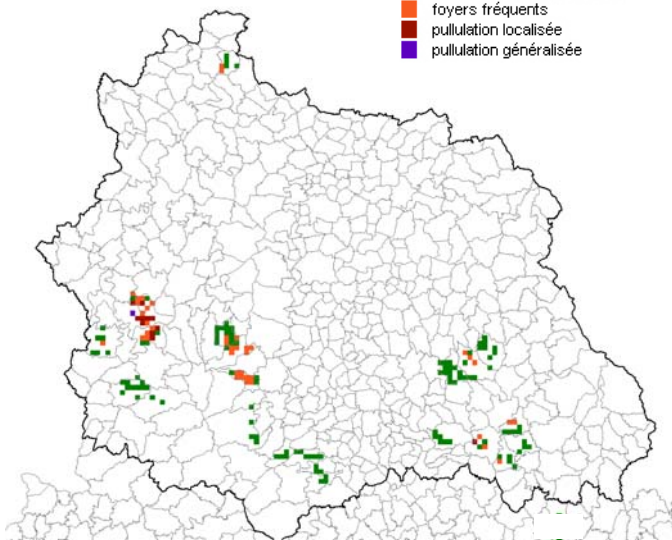
Secteur en croissance :

Certains secteurs des Combrailles (alentours de Moureuille – St Eloy-les-Mines) qui historiquement n'ont jamais été confrontés à la problématique 'campagnols' voient apparaître depuis le début de l'année quelques foyers de campagnols terrestres et de campagnols des champs qui, bien qu'encore maîtrisables, continuent leur progression ces dernières semaines.

NB : Les Communes en gras sont les communes de référence pour le département du Puy-de-Dôme

Carte Départementale des observations campagnols terrestres sur le Puy-de-Dôme du 31 mai au 01 juillet 2011

- Communes non renseignées
- absence ou présence faible
- foyers fréquents
- pullulation localisée
- pullulation généralisée



Directeur de
Publication : Jacques
Chazalet, Président de
la Chambre Régionale
d'Agriculture

Coordonnées
animateur filière :
Corinne MARTINS –
FREDON Auvergne
martins.fredecav@free.fr -
04 73 42 16 27

Publication
mensuelle :
Toute reproduction
même partielle est
soumise à autorisation

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Reprise d'activité sur les secteurs en forte densité depuis l'automne 2010 :

Les secteurs en pourtour des monts Dômes et des monts Dore ont, dans l'ensemble, repris une activité taupe et/ou campagnol terrestre depuis la première quinzaine de juin. Cette activité est cependant plus ou moins marquée selon les localités.

St-Julien-Puy-Lavèze : *Campagnols Terrestres / Taupes* : présence très marquée des deux nuisibles sur la quasi totalité du territoire de la commune.

Briffons : *Campagnols Terrestres* : pression encore renforcée sur la totalité de la commune.
Taupes : présence moyenne à importante sur une grande partie de la commune.

Bourg-Lastic : présence généralisée des deux nuisibles mais à des niveaux moindres que sur certaines communes limitrophes.

Tortebesse : présence généralisée de la taupe et du campagnol mais les densités de populations varient fortement entre les différents secteurs de la commune.

St Germain L'Herm et communes limitrophes :
Campagnols terrestres : présence généralisée, l'activité est cependant repartie assez lentement.
Taupes : reprise d'activité ponctuellement importante.

Besse-et-St-Anastaise / Roche-Charles-La-Mayrand :
Campagnols terrestres : pression générale moyennement importante.
Taupes : forte pression, présence généralisée.

Les secteurs en faible et moyenne densité :

Ces secteurs ne prennent pas tous la même orientation depuis quelques semaines. Certains n'ont pas vu de reprise d'activité taupe / campagnol, d'autres ont vu au contraire s'accroître la diffusion des deux nuisibles.

Taupes / Chastreix : *Campagnols terrestres* : l'activité n'est peu ou pas repartie. Présence générale faible.
Taupes : présence générale modérée ; en revanche, activité croissante depuis la mi-juin.

Ardes-sur-Couzes / Rentières : *Campagnols terrestres / Taupes* : présence faible à modérée.

La Chapelle-Marcousse : *Campagnols terrestres* : présence modérée ; activité faible.
Taupes : présence localement importante. Activité croissante.

Canton de Cunlhat : *Campagnols terrestres* : présence non généralisée mais ponctuellement en croissance modérée à importante (Auzelles). A noter la présence sur plusieurs communes de campagnols des champs.
Taupes : présence généralisée mais pression modérée.



Zoom sur un prédateur du campagnol terrestre : le Renard

Le renard roux (*Vulpes vulpes*) est un mammifère carnivore de la famille des canidés. Il est présent dans toute la France.



Source : nundafoto.net



Source : www.micheljulien.com

Description

Le renard mesure de 50 à 90 cm. Sa tête est allongée, son museau étroit et ses oreilles de grande taille.

La longueur de la queue peut aller jusqu'à 40 cm.

Son pelage est uniformément roux, avec parfois des teintes grises.

Son poids varie entre 4 et 10 kg.

Il possède 42 dents.

Sa longévité peut dépasser les 10 ans.

Indices de présence

Sur son territoire, le renard laisse des **empreintes** ressemblant à celles d'un **chien** mais **moins larges**.

Ses crottes sont gris-noir avec souvent la présence de poils, plumes, os et pépins de fruits. Elles mesurent de **8 à 10 cm de long** sur environ 2 cm de diamètre.

Le renard trouve refuge dans des **terriers**. Ces derniers ont un diamètre d'ouverture d'environ 20 à 25 cm. Lorsque le terrier est **fréquenté**, une **odeur forte** se fait sentir à l'entrée de celui-ci. Des restes de repas et des crottes sont aussi fréquemment observés aux abords des terriers, surtout au moment de l'élevage des jeunes.

Biologie

Habitat : le renard a un habitat très varié. Il s'accommode aussi bien aux vastes zones de plaines qu'à des milieux beaucoup plus forestiers et montagnards voire même les secteurs de littoral. On le rencontre également de plus en plus aux abords des villes où il trouve quiétude et nourriture. Dans nos régions, il marque une préférence pour les milieux semi-ouverts (bocage, lisières, taillis...) Son territoire varie de 400 à 500 ha en moyenne.

Reproduction : rut en janvier-février, gestation d'environ 53 jours, une seule portée par an de 4 à 5 jeunes en avril-mai. Le sevrage se fait au bout d'un mois. Le renard acquiert sa maturité sexuelle vers 8-10 mois.

Nourriture : elle est très variée. Le renard est un prédateur généraliste et opportuniste. Il consomme des petits mammifères (campagnols, lapins...), des oiseaux, des œufs, des jeunes animaux (faons de chevreuil, agneaux...) et même des charognes, des fruits, des insectes ainsi que des ordures ménagères.

Rôle dans la dynamique du campagnol terrestre et du campagnol des champs

Une relation proportionnelle entre la disponibilité du campagnol terrestre et sa consommation par le renard est observée.

La proportion de **campagnols terrestres** dans le **régime alimentaire** du renard **est importante** lorsque, sur le terrain, la densité de campagnols terrestres est forte (à partir de **300 individus/ha**).

A l'inverse, le campagnol des champs est consommé à un niveau très important, même en basse densité et aucune proportionnalité n'est mise en évidence.

Ces résultats suggèrent une réponse fonctionnelle du renard pour chacun des deux campagnols :

- **opportunisme alimentaire** vis-à-vis du **campagnol terrestre**

- **préférence alimentaire** et/ou meilleure accessibilité pour le campagnol des champs.

Rappelons que le campagnol des champs a une activité de surface beaucoup plus importante que celle du campagnol terrestre.

Restaurer un équilibre

Pour assurer ou restaurer un certain équilibre entre prédateurs et proies, il est possible de limiter les pressions de chasse et de destruction sur le renard roux, notamment sur des secteurs favorables aux campagnols.

Sources : « Le guide du piégeur », « Le campagnol terrestre, éditions Quae »

Zoom sur le renard

Directeur de
Publication : Jacques
Chazalet, Président de
la Chambre Régionale
d'Agriculture

Coordonnées
animateur filière :
Corinne MARTINS –
FREDON Auvergne
martins.fredon@free.fr -
04 73 42 16 27

Publication
mensuelle :
Toute reproduction
même partielle est
soumise à autorisation

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Bulletin
de santé
du végétal
écophyto2018

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018